



Strassen, le 26 avril 2021

Rapport de la réunion du Conseil d'administration du 26 avril 2021

Présents : André Hoffmann, Michel Knepper, Paul Marcy, Marie-Paule Hoffmann, Romain Seil, Alex Goergen, Alwin de Prins, Ralf Lentz, Caroline Weber, Fabienne Leukart

Assistent : Daniel Dax, Heinz Thews, Raymond Conzemius,

Excusé : Lynn Spielmann

1. Approbation du rapport de la réunion du Conseil d'administration du 1^{er} mars 2021

Le rapport de la réunion du Conseil d'administration du 1^{er} mars 2021 est approuvé.

2. Bilan Assemblée générale du COSL du 20 mars 2021

Le Président tire le bilan de l'Assemblée générale du 20 mars, félicite toute l'équipe pour l'organisation et le déroulement impeccables de l'Assemblée, se montre satisfait du résultat du vote pour l'institution de la nouvelle équipe du Conseil d'administration pour la période 2021-2025 et salue la bienvenue aux nouveaux membres du Conseil d'administration.

Bien qu'organisée dans les circonstances difficiles compte tenu de la situation liée à la pandémie du Covid 19, l'Assemblée générale du 20 mars organisée principalement en présentiel et accessoirement via plusieurs plateformes digitales (visioconférences) s'est déroulée dans une atmosphère harmonieuse et constructive. Il convient maintenant de regarder vers l'avant et d'attaquer les nombreux dossiers en instance de réalisation, et d'accompagner la préparation des meilleurs sportifs luxembourgeois pour les grands événements multisports mondiaux et régionaux.

La liquidation à l'attention de fédérations membres des subsides extraordinaires dues à la pandémie du Covid 19 est en cours. L'assemblée générale et le ministre ont salué cette initiative séance tenante lors de l'Assemblée générale.

Les Bureaux et Commissions sont en cours de reconstitution et seront validés sous leur nouvelle formation lors d'une prochaine séance du Conseil d'administration.

3. Désignation d'un premier vice-président et d'un deuxième vice-président en accord avec l'article 39 des statuts

Le Conseil d'administration a un échange de vues sur la désignation d'un premier vice-président et d'un deuxième vice-président du COSL, chargés de remplacer le président du COSL en cas d'absence ou d'empêchement. Le Conseil d'administration désigne M. Michel Knepper comme premier Vice-Président, et Mme Marie-Paule Hoffmann comme deuxième Vice-Président du COSL.

4. JO Tokyo 2020, FOJE Vuokatti 2021, JO Beijing 2022, Jeux de la Francophonie 2022



Le Directeur technique fait le point concernant Tokyo 2020 et revient plus particulièrement sur les récentes décisions des organisateurs des Jeux Olympiques Tokyo 2020, ayant porté d'une part sur le public international qui ne pourra pas assister à l'événement, et ayant concerné d'autre part la taille des délégations. Le CIO a dû prendre la décision de n'accorder une accréditation qu'aux seules personnes qui occupent des fonctions essentielles et opérationnelles. Il ne sera pas possible d'accorder une accréditation à un accompagnant. Il reste à vérifier la portée de cette dernière décision, notamment eu égard à son impact concernant les membres faisant partie de l'entourage.

La deuxième version du playbook (portant sur les contremesures Covid19, et dont une troisième édition est prévue pour fin juin) pour les athlètes sous préparation olympique, leur encadrement et leurs fédérations a été retardée pour le moment pour être diffusée selon les informations de l'organisateur fin avril ou début mai.

En tennis de table et en escrime, aucun des athlètes luxembourgeois n'a pu décrocher sa place lors des tournois de qualification mondiaux respectivement continentaux. Les championnats d'Europe en natation vont offrir une plateforme pour suivre les meilleurs nageurs sous préparation olympique. En athlétisme, les sportifs restent dans l'attente de compétitions, alors qu'en cyclisme les épreuves sont en cours. Pour le tir au trap, restent deux épreuves, dont notamment les championnats d'Europe qui pourraient offrir une issue pour la qualification. Il en est de même en tir à l'arc où la troisième place signifierait la qualification pour Tokyo 2020. En triathlon, une place de qualification pourrait résulter des prochaines épreuves. En karaté, le tournoi de qualification lèvera les derniers doutes quant à la qualification d'une athlète luxembourgeoise.

Le Conseil d'administration est informé du suivi concernant la stratégie de vaccination de l'équipe olympique Tokyo 2020, selon les modalités actuellement en cours de clarification. Jusqu'à présent aucun athlète ne s'est prononcé contre la vaccination. Un accord de principe à cette fin est susceptible d'être implémenté lors de la phase 6 du plan de vaccination.

Concernant les JO Beijing (hiver) 2022, les restrictions actuelles pour l'accès au pays sont maintenues (mise en quarantaine de 21 jours) et contrôles strictes (e.a. tests sanguins et pulmonaires) de lutte contre la renaissance en Chine du covid19, ce qui rend toujours toutes visites des sites sportifs impossible. Quatre athlètes (skeleton, ski alpin, short track, ski de fond) sont sous préparation olympique actuellement. L'organisateur pense à ouvrir les sites en automne pour des visites sur place.

Le Directeur technique fait le point sur les préparatifs en cours pour le FOJE hiver à Vuokatti (Finlande), reporté en décembre 2021 suivant décision de l'EOC du 21 septembre 2020 et au sujet duquel l'organisateur communiquera de nouvelles informations sous peu. Toutes les inscriptions ont été effectuées en bonne et due forme.



Concernant les Jeux de la Francophonie en 2022 et l'accord de principe du Ministère des sports d'y participer, le Directeur technique fait le point sur les premières réflexions concernant les disciplines à y faire participer par des athlètes compétitifs (athlétisme, tennis de table, judo et un sport collectif (basketball)), à soumettre au ministère des Sports sous peu.

Concernant les Jeux Olympiques de Paris 2024, le directeur technique adjoint fait le point sur un premier document d'information.

5. Point situation sport contexte Covid19

Le Conseil d'administration a pris note des nouvelles mesures de lutte contre la pandémie telle que mises en place par la nouvelle loi prolongeant et assouplissant les mesures en cours.

6. Validation des budgets pour les athlètes des cadres du COSL

Le Directeur technique présente les budgets 2021 préparés pour les athlètes des cadres du COSL et les adaptations y afférentes concernant la préparation olympique. Le Conseil d'administration valide les budgets pour l'année 2021. Les athlètes seront informés par courrier de l'ouverture de crédit.

Le Directeur technique informe encore le Conseil d'administration des budgets pour les athlètes membres des cadres du COSL et des adaptations faites dans le cadre de la préparation olympique Tokyo 2020 et Paris 2024, que le Conseil d'administration décide de valider.

7. Adaptation de critères spécifiques du sport d'élite

Le Conseil d'administration valide les nouveaux critères qualitatifs et quantitatifs en « tennis – équipe hommes » pour l'appartenance au cadre Elite.

Le nouveau critère « tennis équipe hommes » sera d'application pour la prochaine révision des cadres du COSL.

8. Adaptation du document « La Promotion du Sport d'Elite – critères spécifiques »

La présidente du BT informe le Conseil d'administration de la mise à jour du document sous rubrique, qui sera mis en ligne sous peu.

Le Conseil d'administration valide la nouvelle version du document « La Promotion du Sport d'Elite – critères spécifiques ».

9. Représentants du COSL dans différentes institutions du mouvement sportif

Le Conseil d'Administration discute la représentation du COSL au sein du Conseil d'administration du LIHPS et les alternatives permettant une meilleure représentation en son sein de la direction technico-sportive du COSL.



Le Conseil d'administration est informé de la mise en place de plusieurs groupes de travail au sein du Conseil supérieur des sports: un groupe de travail "bénévolat", un groupe de travail "statut" et un groupe de travail "sport scolaire", au sujet desquels le Conseil d'administration décide de faire les propositions nécessaires sous peu.

Le Conseil d'administration est informé du renouvellement des mandats au sein de la commission consultative de l'ENEPS.

10. Rapport sur les réunions du bureau exécutif, des bureaux particuliers, des commissions et groupes de travail et autres rapports

Le président du Bureau promotionnel fait le point sur les réorganisations inhérentes en cours au sein du Bureau, dont notamment la revitalisation de plusieurs commissions du Bureau.

La présidente du BT présente le programme du bureau pour 2021 jusqu'à l'Assemblée générale en 2022 et résume les travaux du BT du 20 avril 2021.

11. Divers

Le Président tire un bref bilan de la récente entrevue avec le ministre des Sports, avec comme points principaux à l'ordre du jour les Jeux Olympiques de Tokyo et la stratégie de vaccination établie à cette fin par le COSL pour l'équipe olympique.

Daniel Dax